

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

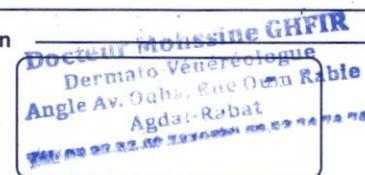
## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



26/01/2022



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/04/22	CS		3000DH	Docteur MOHSSINE DABIB Dermatologue et Radiologue Angle Av. Oq. et Rue Oudai Agdal - Rabat - Maroc - Tel: 0524 22 72 72 / 0524 22 74 74 76
26/04/22				
26/04/22				

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RIAD ASSALY Av. Al Araar, Secteur 12, Bloq 1, Hay Riad Tél : 0524 22 55 35 82	26/04/22	79+60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

ACT

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	D	B		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Mohssine Ghfir

Ancien spécialiste en Dermatologie à l'Hôpital

Militaire d'instruction Mohamed V de Rabat

Dermatologue - Vénérérologue

( Femmes - Hommes - Enfants )

Spécialiste des maladies de la peau, des cheveux, des ongles

Spécialiste des Infections Sexuellement Transmissibles

Chirurgie dermatologique

# دكتور محسن غفير

طبيب أخصائي سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

أخصائي في الأمراض الجلدية والتتناسلية

(نساء، رجال، أطفال)

أخصائي في أمراض الجلد والشعر والأظافر

أخصائي في الأمراض المتنقلة جنسياً وجراحة الجلد

Rabat, le ..... 26.04.2022 ..... الرباط، في

elle silya ABOUQ

1. Dcp trio acné gel moussant  
le soir, à rincer

2. Retacnyl 0,025  
chaque soir sur le visage  
Dermawelt crème hydratante légère

3. cléanance SD<sup>+</sup>  
Toutes les 02 heures

5. Dcp trio acné lotion  
chaque soir sur le visage

( 03 mois )

Docteur Monssine GHFIR  
Dermato-Vénérérologue  
Angle Av. Oqba, Rue Oum Rabil  
Agdal - Rabat  
Tél: 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76

06 52 74 74 76 - 05 37 77 00 72 - 06 52 74 74 76